

CONFÉRENCE ANNUELLE DU TOURISME

DEUXIÈME ÉDITION

17 NOVEMBRE 2016



EDITO



Le secteur du tourisme est l'un des moteurs de notre économie. Il représente aujourd'hui près de 8% de notre produit intérieur brut et 2 millions d'emplois non délocalisables. Au-delà de cet apport économique considérable, c'est aussi un vecteur d'influence, d'attractivité et de rayonnement pour la France dans le monde. Avec près de 85 millions de touristes internationaux en 2015, la France est la première destination mondiale en termes d'arrivées touristiques.

Depuis la première conférence annuelle du tourisme en octobre 2015, la France a connu des épreuves difficiles et la filière du tourisme en a été directement affectée.

Je reste cependant optimiste et confiant pour deux raisons simples. La première, c'est que la France dispose d'atouts culturels et naturels uniques qui attireront toujours les touristes du monde entier. La deuxième, c'est que depuis bientôt trois ans, nous travaillons pour enrichir notre offre, la rendre plus lisible et plus accessible à l'attention de tous les publics, en France et hors de France. Cette stratégie de développement de l'attractivité touristique de notre territoire est partagée par tous les professionnels du secteur et les partenaires dans les territoires. Tous ont contribué à la dessiner et participent aujourd'hui à sa mise en œuvre.

La 2^e conférence annuelle du tourisme est l'occasion de réunir l'ensemble de ces acteurs afin de faire le point sur les avancées des différents chantiers ouverts : l'investissement, la formation, l'accueil, le numérique. Il s'agit aussi de tracer de nouvelles perspectives pour mieux appréhender les attentes de nos visiteurs, structurer l'offre française et promouvoir les destinations phares à l'international et en France.

Jean-Marc AYRAULT

Ministre des Affaires étrangères et du Développement international

PROGRAMME

9h – 9h10

Allocution d'ouverture,

Matthias FEKL, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires étrangères et du Développement international, chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger

9h15 – 9h30

Vision internationale de la destination France,

Zubin KARKARIA, Président Directeur général du groupe Kuoni, Président directeur général de VFS Global Group

9h35 – 9h50

L'importance des marques et de l'événementiel dans la résilience de la destination France

Anne-Sarah PANHARD, Directrice Générale Hermès France

9h55 – 10h35

Table ronde sur les Partenariats Etat/Territoires : Travailler pour et avec les territoires pour structurer l'offre, améliorer la connectivité et l'accueil et mieux communiquer

Pierre-Alain ROIRON, Président de la Commission Tourisme ARF

Christian MANTEI, Directeur Général de Atout France

Anne-Marie IDRAC, Présidente du conseil de surveillance de l'aéroport de Toulouse

Modératrice : **Agnès ROMATET-ESPAGNE**, Directrice des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

10h40 – 10h55

Le Programme d'Investissement d'Avenir III pour financer le tourisme,

Louis SCHWEITZER, Commissaire général à l'investissement

11h10 – 11h25

Le Fonds France Développement Tourisme,

Pierre-René LEMAS, Directeur Général Caisse des Dépôts et Consignations

11h30 – 12h10

Table ronde sur le marché français : quelles opportunités pour le tourisme ?

Véronique BRIZON, Directrice de Tourisme et Territoires

Jean-Pierre MAS, Président de Entreprises du Voyage

Elodie MARCHAIS, Directrice d'UCPA Sport Planète

José-Luis PEREIRA, Directeur du CDTL du Gers- SPOTT Gers

Modératrice : **Emma DELFAU**, Sous-directrice du tourisme, Direction générale des entreprises, Ministère de l'Economie et des Finances

12h10 – 12h15

Signature de deux nouveaux contrats de destination :

Côte d'Azur

Mont-Blanc

12h20 – 12h40

Allocution de clôture,

Jean-Marc AYRAULT, ministre des Affaires étrangères et du Développement international

12h40 – 12h50

Point de presse de Jean-Marc AYRAULT

LA CONFERENCE ANNUELLE DU TOURISME

En 2014, dans le prolongement des Assises du tourisme lancées en 2013 par Jean-Marc Ayrault, alors Premier ministre, le gouvernement a initié une nouvelle stratégie pour le tourisme, élevé au rang de priorité nationale, afin de répondre à de nouveaux défis, notamment une concurrence accrue des destinations touristiques. C'est dans cette dynamique qu'a été lancée la première conférence annuelle du tourisme en octobre 2015, réunion de travail visant à renforcer les synergies entre l'Etat, les collectivités territoriales, les professionnels et plus largement l'ensemble des acteurs du secteur touristique.

Cette année, les acteurs du tourisme vont faire le point sur l'ensemble des mesures qui ont été prises depuis l'édition précédente, mais aussi à la suite des attentats de 2015 et 2016.

Les objectifs de cette réunion sont de revenir sur le travail de fond qui a été initié depuis deux ans sur l'accueil, le numérique, les investissements et la formation et d'étudier les axes d'amélioration pour toujours mieux soutenir les professionnels du secteur, et mieux promouvoir la Destination France. Cette conférence permet également d'échanger sur les mesures d'urgence mises en œuvre, notamment sur les décisions prises lors du comité interministériel du tourisme du 7 novembre 2016 afin de renforcer la sécurité des touristes et déployer une stratégie de promotion consolidée et dynamique tout au long de l'année 2017.



LES INTERVENANTS



Zubin KARKARIA

Président Directeur général du groupe Kuoni, Président directeur général de VFS Global Group

Après avoir obtenu un diplôme de commerce à l'Université de Mumbai et de Ramniranjan Anandilal Podar College of Commerce and Economics, Zubin KARKARIA a rejoint Orbit Trade Fair Tours en 1989. Il a ensuite travaillé en tant que Directeur indépendant à l'Indian Tourism Development Corporation. Il rejoint le groupe Kuoni en 1996 et travaille dès 1999 à la Division Tour opérateur de Kuoni Inde. Au sein du groupe, il occupera également les fonctions de directeur adjoint et de directeur du Développement des Affaires. En 2001, il fonde VFS Global qui s'impose comme leader des services de visas avec 21 missions diplomatiques dans 42 pays. En 2005, il est nommé directeur général de toutes les divisions de Kuoni Inde et Asie du Sud. En 2015, il devient président directeur général du groupe Kuoni. Il souhaite mettre en œuvre une nouvelle stratégie se concentrant sur trois activités principales : la distribution mondiale de voyages, les services dans les pays de destination et les services de visas.



Anne-Sarah PANHARD

Directrice Générale Hermès France

Diplômée du MBA de la London Business School, Anne-Sarah PANHARD débute sa carrière dans les grands magasins (Printemps, groupe PPR) et chez Sephora en France, puis devient directrice de la division « Accessoires et Haute Joaillerie/Horlogerie » chez Harrods à Londres de 2003 à 2005. En 2006, elle prend la direction de la filiale Salvatore Ferragamo au Royaume-Uni avant de diriger dès 2008, le grand magasin Saks Fifth Avenue à Bahreïn. Depuis juin 2012, elle est directrice générale d'Hermès Distribution France filiale d'Hermès International et gouverne ainsi les 30 magasins du groupe implantés en France. Anne-Sarah PANHARD préside le Saut Hermès, un concours international de saut d'obstacles qui a célébré sa 7ème édition en mars 2016. Elle a également été membre du Collège des Marques, initié par le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement international et du Conseil de promotion du tourisme. Il se compose d'acteurs du tourisme, du luxe et de consultants. En 2015, le Collège des Marques a sélectionné 16 marques mondiales prioritaires pour la promotion parmi lesquelles Paris, Bordeaux, la Provence ou encore la Champagne.



Pierre-Alain ROIRON

Président de la Commission Tourisme ARF

Maire de Langeais depuis 2008 et président de la communauté des communes Touraine Nord-Ouest, il est également conseiller régional depuis 2010 et président de la commission éducation à l'Association des maires de France. En janvier 2016, il est nommé président du Comité Régional du Tourisme (CRT) Centre-Val-de-Loire et en juin 2016, trésorier

de destination régions, fédération française des CRT. Il occupe également la fonction de Président de la Commission de tourisme de l'Association des régions de France (ARF). Les CRT sont des organismes institutionnels qui ont pour missions de promouvoir leurs régions au niveau national et international et d'organiser la stratégie touristique.



Christian MANTEI
Directeur général d'Atout France

Après avoir créé plusieurs entreprises dans le domaine du tourisme depuis le début de sa carrière professionnelle, Christian Mantei intègre en 1991 le GIE Maison de la France, où il y exerce la fonction de directeur du marketing et de l'information. En 1996, il accède au poste de directeur général adjoint. Après six années passées à Maison de la France, il prend la tête de l'Office de tourisme et des congrès de Paris. Directeur associé de Parishotels.com et directeur du cabinet d'ingénierie touristique Christian Mantei consultants, il prend en 2004 la direction de l'Agence française de l'ingénierie touristique (AFIT). À la suite à la fusion de l'AFIT, de l'ONT (Observatoire national du tourisme) et du SEATM (Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne), une nouvelle plateforme d'expertise française du tourisme, ODIT France, naît, et Christian Mantei en devient le directeur Général. Le 29 décembre 2008, il est nommé préfigurateur de la nouvelle Agence de développement touristique de la France. Le 17 juin 2009, il devient directeur général d'Atout France, née du rapprochement de Maison de la France et d'ODIT France. En 2012, il est nommé président de la commission tourisme Rydercup 2018.



Anne Marie IDRAC
Présidente du conseil de surveillance de l'aéroport de Toulouse

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale d'administration, Anne Marie IDRAC débute sa carrière en tant qu'administrateur civil au ministère de l'Équipement. Après y avoir occupé des postes de sous-directeur et de chef de service, elle devient directrice générale de l'Établissement public d'aménagement de Cergy-Pontoise de 1990 à 1993 et directrice des Transports terrestres de 1993 à 1995. Elle entame alors une carrière politique en tant que secrétaire d'État aux Transports, puis est élue députée des Yvelines et Conseillère Régionale d'Ile de France. En 2002, Anne Marie IDRAC devient présidente-directrice générale de la RATP puis de la SNCF de 2006 à 2008 avant d'être nommée Secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur. Elle est actuellement administratrice de Saint-Gobain, Total, Bouygues; représentante Spéciale du Ministre des Affaires Étrangères pour les relations économiques avec les Émirats Arabes Unis ; Senior Advisor de Suez-Environnement et de SIA-Partners ; présidente du club RSE de l'Institut Français des Administrateurs. En 2015, elle accède à la présidence du conseil de surveillance de l'Aéroport Toulouse-Blagnac.



Louis SCHWEITZER

Commissaire général à l'investissement, inspecteur des finances

Après avoir obtenu son diplôme à l'ENA, Louis SCHWEITZER intègre dès 1970 l'inspection des finances en tant que chargé de mission. En 1981, il est nommé directeur de cabinet de Laurent Fabius et l'accompagne au Ministère de l'Industrie et à Matignon. En 1986, Louis Schweitzer intègre le groupe Renault, comme directeur de contrôle de gestion, puis directeur financier et directeur général avant de devenir en 1992, président-directeur général du groupe automobile Renault-Nissan. En 2005, il quitte son poste de PDG et préside la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE). En parallèle, il intègre le Mouvement des entreprises de France en qualité de membre du conseil exécutif. Le 23 avril 2014, Louis Schweitzer est nommé en Conseil des ministres, Commissaire général à l'investissement. Il est également administrateur de BPI France.



Pierre-René LEMAS

Directeur général du groupe Caisse des dépôts

Diplômé de Paris 1 et de l'Institut d'études politiques de Paris, et élève de l'École nationale d'administration, préfet.

Le Groupe Caisse des dépôts participe au développement économique de la France. Il est sous la protection du Parlement et mène des missions d'intérêt général en accompagnant l'économie de la transition : la transition du numérique, la transition énergétique, la transition écologique et aussi la transition territoriale. Le groupe, qui investit dans des projets au service du développement des territoires, se constitue de l'établissement public et de ses filiales. L'établissement public regroupe des activités d'intérêt général (banquier du service public de la Justice et de la Sécurité sociale, gestion de l'épargne, gestion des régimes de retraite publics et semi-publics, développement territorial via ses directions régionales...). Ses vingt filiales (parmi lesquelles Bpifrance, CNP, Transdev, SNI, Compagnie des Alpes, Egis) sont implantées dans 60 pays. Elles exercent des activités dans le domaine de la banque, de l'aide aux entreprises, de l'assurance, du logement, de l'ingénierie, du transport, du tourisme, de l'aménagement, des services, de l'investissement à l'international. Le Groupe comprend près de 120 000 collaborateurs dans le monde.

En 2016, le groupe Caisse des dépôts a fêté son bicentenaire.



Véronique BRIZON

Directrice de Tourisme & Territoires

Diplômée d'études approfondies de sciences administratives et d'une maîtrise de sciences et techniques en urbanisme et en aménagement du territoire, Véronique BRIZON occupe depuis 2002 le poste de directrice de Tourisme & Territoires (ex FNCDT). Avant ces postes nationaux, elle a expérimenté des postes opérationnels de terrain, en qualité de chargée de mission en aménagement touristique et développement à l'Agence de développement touristique des Yvelines et de responsable du service marketing au Comité régional du tourisme Paris-Ile-de-France. Véronique BRIZON est également secrétaire générale adjointe de l'Association Femmes du tourisme depuis

2006. En 2002, elle obtient la médaille d'or du tourisme et en 2009, elle est nommée chevalier dans l'ordre national du mérite.



Jean Pierre MAS

Président de Les Entreprises du Voyage

Diplômé d'études supérieures (DES) de droit public (université Toulouse I) en 1972, Jean Pierre Mas enseigne le droit à l'université d'Oran (Algérie) au titre de la coopération culturelle. En 1981, il intègre le monde du voyage en rachetant l'agence de voyage toulousaine Voyage d'Oc. Il préside de 1987 à 1989 la chambre régionale du Syndicat National des Agences de Voyages (SNAV). En 1990, il crée l'unité de gestion des visites des sites Airbus « Taxiway - Manatour », société spécialisée dans le tourisme industriel, technique et scientifique. Depuis 2015 cette société gère également le musée Aéroscopia à Blagnac (220 000 visiteurs en 2015). En 1993, Jean-Pierre Mas accède à la présidence du réseau d'agences de voyages Afat Voyages qui fusionne en 2009 avec Selectour, devenant ainsi le premier réseau français d'agences de voyages indépendantes qu'il préside jusqu'en 2014. Depuis 2014, Jean Pierre MAS est président du SNAV devenu Les Entreprises du Voyage.



Elodie MARCHAIS

Directrice UCPA Sport Planète

Elodie Marchais a intégré l'UCPA en 2007 en tant que Responsable UCPA Aventure. En 2014, elle devient directrice d'UCPA Sport Planète qui s'occupe des voyages et expériences sportives à l'international proposés aux adultes et aux mineurs. L'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA) propose depuis 1965, des séjours sportifs aux jeunes dans des centres sportifs de vacances en France et dans 70 pays. Elle accueille annuellement 220000 jeunes dont 90000 mineurs. Elle met en avant l'expérience de la rencontre par le sport grâce à 80 activités sportives différentes proposées. En 2015, l'UCPA a célébré ses 50 ans et dévoilé une nouvelle identité visuelle, un nouveau logo plus épuré, accompagné du slogan « Sport your nature » (« Révélez votre vraie nature par le sport »). Elle axe également sa stratégie sur le digital avec un nouveau site internet et une nouvelle communication basée sur les réseaux sociaux.



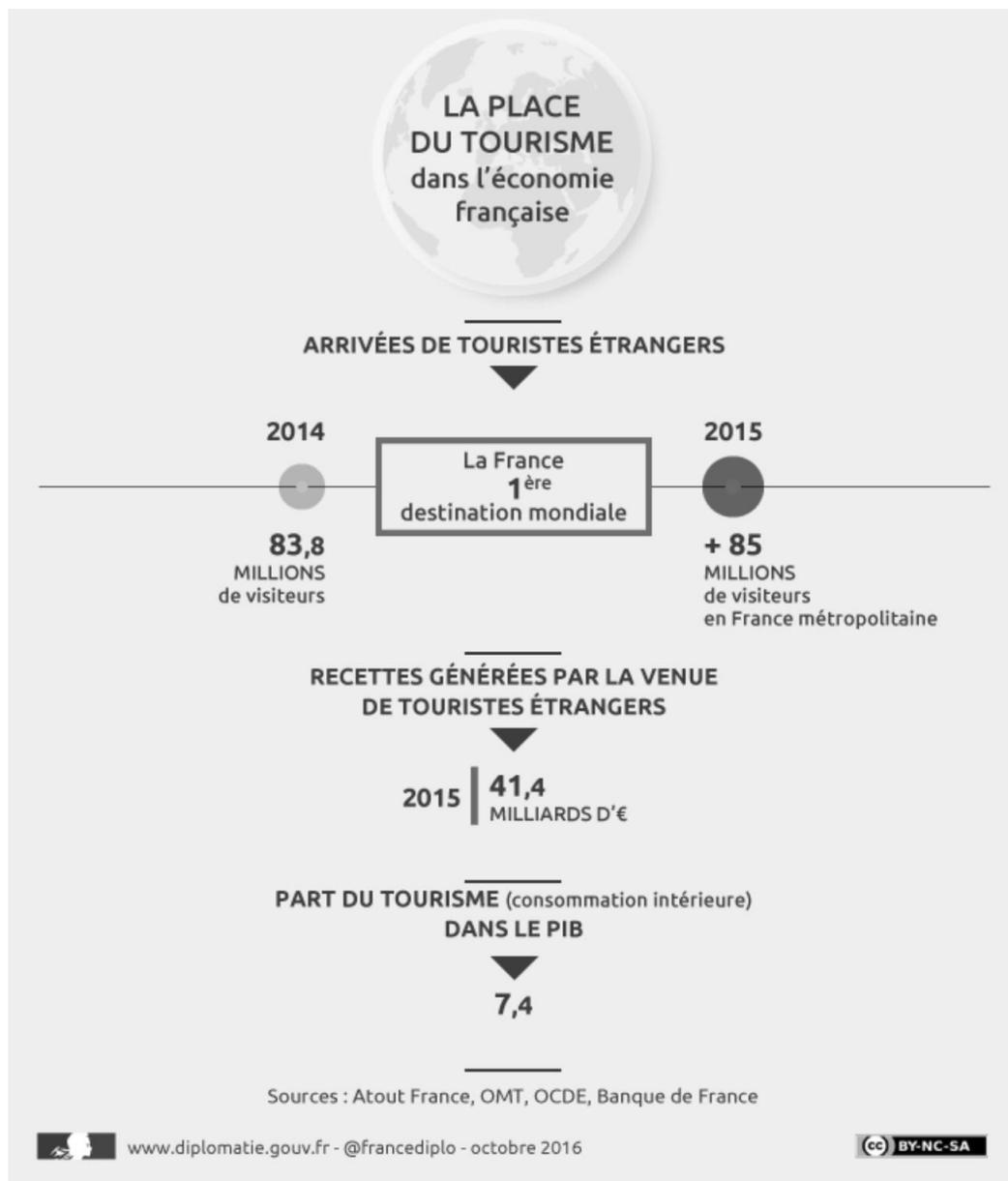
José-Luis PEREIRA

Directeur du CDTL du Gers-SPôTT Gers

José-Louis PEREIRA est à l'initiative de nombreuses actions pour augmenter la visibilité touristique du département du Gers. En 2015, "Terra Gers®, L'expérience slow tourisme" a été sélectionné par les Contrats de Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux (SPOTT). Le Gers véhicule une image de bien-vivre, de convivialité et de l'art de vivre à la campagne. Le département est reconnu comme l'un des plus ruraux et se distingue par sa gastronomie, l'oœnologie et les grands festivals toute l'année. En 2015, le tourisme représente 7% du PIB départemental et 227 millions €.

LES CHIFFRES CLÉS DU TOURISME

La France reste en 2015 la première destination mondiale en termes d'arrivées touristiques avec environ 85 millions de touristes accueillis sur l'ensemble de nos territoires métropolitains et d'outre-mer.





**LA PLACE
DU TOURISME**
dans l'économie
française

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



2 millions
D'EMPLOIS DIRECTS
ET INDIRECTS,
NON-DÉLOCALISABLES



ENVIRON
300 000
ENTREPRISES
ET AUTO-ENTREPRENEURS
(+5% par rapport à 2013)



+1%
DE NUITÉES
ENTRE 2014
ET 2015

INVESTISSEMENT
EN 2014



13,1
MILLIARDS
D'€

le tourisme pèse autant
que l'agriculture ou l'énergie

Sources : Atout France, OMT, OCDE, Banque de France



www.diplomatie.gouv.fr - @francediplo - octobre 2016



LE BILAN DES MESURES

MISES EN PLACE DEPUIS LA 1^{ère} CONFERENCE ANNUELLE DU TOURISME DU 8 OCTOBRE 2015

Retrouvez ici l'ensemble des mesures prises par le gouvernement depuis un an en faveur du développement de l'industrie touristique nationale, de l'accompagnement des professionnels du secteur et de la promotion de nos destinations à l'international.

Accueil	
✓	Renforcement de la sécurité dans les lieux touristiques
✓	Ouverture de l'ensemble des voies réservées aux taxis entre Paris et les aéroports
✓	Mise en place de quatre forfaits « taxi » entre Paris – Aéroports – de 30 à 50 euros
✓	Mise en place d'une foire aux questions (FAQ) « tourisme » à la suite des attentats de novembre 2015 distribuée aux professionnels étrangers programmant la France pour les rassurer (et actualisée régulièrement)
✓	Confirmation du lancement du projet CDG-Express entre Roissy et la capitale, avec la constitution par ordonnance des sociétés de projet dédiées
✓	Simplification de la détaxe grâce au déploiement en cours de bornes de nouvelle génération « PABLO 2 », plus nombreuses et plus visibles dans les terminaux aéroportuaires et lancement d'une étude sur les conditions de faisabilité d'un assouplissement des règles de détaxe pour les touristes internationaux.
✓	Préparation d'une étude sur la connectivité aérienne pour mieux comprendre les modalités d'accès des touristes à notre territoire et création d'un observatoire interministériel de la connectivité
✓	Extension du dispositif « Visa en 48 heures » lancé en Chine en 2014, à l'Inde, l'Afrique du Sud, plusieurs pays du Golfe, la Turquie, l'Indonésie, Singapour. Ouverture de nouveaux centres délocalisés de traitement des demandes de visas en 2016 (9 ouverts en Inde et 9 en Chine)
✓	Déploiement d'une campagne de promotion spécifique « Welcome » dans le cadre de l'Euro 2016 depuis le 12 mai 2016
✓	Mise en place de 21 zones touristiques internationales (ZTI) où les magasins peuvent ouvrir le dimanche et la nuit, et lancement d'un observatoire des ZTI le 21 juin 2016
✓	Renforcement du dispositif de passage automatisé rapide aux frontières extérieures «PARAFE II» (Passage Automatisé Rapide aux Frontières Extérieures) – 87 bornes dans les aéroports parisiens
Numérique	
✓	Inauguration du portail internet France.fr pour la promotion de la destination France et lancement d'appels d'offres afin de renforcer la visibilité, la structure et le contenu du site
✓	Mise en place d'un portail internet dédié à la promotion de l'œnotourisme (visitfrenchwine.fr)
✓	Accompagnement du développement de l'économie collaborative dans le cadre du projet de loi « pour une République numérique »
✓	Mise en place d'une veille <i>e-réputation</i> destinée à capter et analyser les contenus des messages diffusés sur internet et les réseaux sociaux concernant la France et ses destinations

✓	Convention avec l'Association de la visite d'entreprises pour le développement du site dédié (langue, visibilité, contenu)
Formation	
✓	Création et lancement des inscriptions le 21 novembre 2016 pour la nouvelle Conférence des formations d'excellence du tourisme (CFET)
✓	Lancement d'un MOOC d'enseignement à l'accueil des clientèles étrangères pour les professionnels du tourisme par Atout France disponible depuis janvier via le site mooc-accueil.fr. Plus de 1500 utilisateurs ont suivi la formation. Ce dispositif va être complété par des modules dédiés à l'œnotourisme et à l'écotourisme
✓	Lancement de l'application « Immersion France » recensant les meilleures offres françaises en matière de tourisme linguistique
Investissement	
✓	Identification des projets à accompagner dans le cadre du fonds « France Développement tourisme », dispositif consolidé de 1Md€ (900 M€ pour l'hébergement et les infrastructures mis à disposition par la Caisse des dépôts, 100 M€ pour les entreprises innovantes dans le tourisme mis à disposition par Bpi France).
✓	Validation du « tourisme » comme priorité du prochain « Programme d'investissements d'Avenir » (PIA3)
✓	Réalisation d'une nouvelle étude sur les perspectives de l'hébergement touristique à horizon 2020/2025 pour anticiper les besoins futurs en investissement
✓	Réalisation d'un événement « tourisme et hébergement » dans le cadre de l'opération « Invest in France »
Structuration de l'offre	
✓	Mise en œuvre des feuilles de route des cinq pôles d'excellence (œnotourisme, tourisme nocturne, tourisme de savoir-faire, tourisme de montagne l'été, écotourisme) en collaboration avec les Clusters de Atout France
✓	Déploiement des 20 contrats de destination et sélection de 2 nouveaux contrats (Mont-Blanc et Côte-d'Azur)
✓	Déploiement des actions relatives aux chantiers spécifiques « croisières fluviales et maritimes » et « Outre-Mer » avec notamment la signature d'un accord de coopération avec le Mexique, la Colombie, Cuba et la République dominicaine pour une stratégie « Caraïbe » sur les secteurs du nautisme, de la croisière et de la connectivité aérienne.
✓	Création et signature d'un contrat de filière « Rencontre d'affaires et événementiel » le 20 octobre 2016, à l'occasion du SIAL, afin d'améliorer l'accueil des voyageurs d'affaires et de renforcer les synergies entre les différents acteurs de la filière.
✓	Travaux de préfiguration en vue de l'élaboration d'une feuille de route « Intermodalité des modes de transport pour les touristes nationaux et internationaux »
✓	Création d'une mission temporaire confiée à M. Christophe Bouillon, député, par le Premier ministre, ayant pour objet d'identifier les leviers à actionner pour dynamiser le tourisme des seniors
✓	Création d'une mission temporaire confiée à M. Martin Malvy, ancien ministre, par le ministre des Affaires étrangères et du Développement international, ayant pour objectif de proposer des mesures afin de développer l'attractivité du tourisme culturel et patrimonial français
Action en faveur des professionnels	
✓	Création d'un comité d'urgence économique pour le tourisme par le ministre des Affaires étrangères et du Développement international et réunion de la cellule de continuité économique par le ministre de l'Economie et des Finances dans le contexte des attentats ayant touché la France en 2015 et 2016

✓	Création d'un Fonds d'urgence de soutien au spectacle vivant géré par le ministère de la Culture et de la Communication
✓	Proposition de mesures en faveur des saisonniers dans la loi travail et de mesures pour le logement des saisonniers dans le cadre du Projet de loi « Montagne »
✓	Mesures de simplification en faveur des professionnels du tourisme
✓	Réunion autour du Premier ministre d'un comité interministériel du tourisme et adoption d'un paquet de mesures (43 M€) concernant notamment la sécurité, l'accueil, la promotion et l'accès aux vacances
Promotion	
✓	Déploiement des 16 marques mondiales identifiées par le Collège des marques en 2015
✓	Renforcement des moyens et des missions de Atout France par signature et la mise en place d'un nouveau contrat d'objectif et de performance pour la période 2016-2018
✓	Succès de la deuxième édition de l'opération Goût de/Good France, opération de promotion de la gastronomie française dans 150 pays (150 000 participants)
✓	Lancement d'une première campagne de relance « France » en réaction aux attentats de novembre 2015 (avec 16 marchés-cibles) financé par le MAEDI à hauteur de 1,5 M€
✓	Annonce de la création d'un plan d'urgence pour le tourisme de 10M€ destiné à renforcer la promotion de la destination France et de ses marques mondiales à l'international tout au long de l'année 2017, en lien avec les acteurs territoriaux et les entreprises
Enjeux internationaux	
✓	Poursuite et renforcement des missions de la famille à l'export « French Travel / Tourisme à la française »
✓	Signature de plusieurs visas « vacances travail » pour renforcer les flux de visiteurs : Mexique, Uruguay, Chili, Taiwan, Colombie
✓	Création d'un « réseau universel tourisme » avec la nomination de correspondants dans toutes les ambassades de France à l'étranger

Le bilan détaillé des mesures prises depuis 2012 sera bientôt disponible sur le site www.diplomatie.gouv.fr

LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL POUR LE TOURISME DU 7 NOVEMBRE 2016

Les attentats de novembre 2015 puis de juillet 2016 ont modifié la perception que les touristes étrangers ont de notre pays et fragilisé le tourisme des Français vers la capitale. De surcroît, plusieurs autres facteurs ont contribué à altérer les résultats du secteur : les difficultés économiques dans plusieurs marchés émetteurs, les mauvaises conditions météorologiques avec 50 jours de pluie supplémentaires au deuxième trimestre par rapport à l'année précédente, le calendrier (deux jours fériés hors week-end contre cinq en moyenne), les grèves mais aussi la perception des risques liés à la délinquance classique, qui a eu une influence nette sur certaines clientèles, notamment les plus aisées et/ou celles originaires d'Amérique du Nord et d'Asie.

Dans la continuité des comités d'urgence économique pour le tourisme, réunis le 13 juillet et le 13 septembre par le ministre des Affaires étrangères et du Développement international et de la cellule de continuité économique (mise en place sous la responsabilité du ministre de l'Economie) pour soutenir les acteurs et renforcer la promotion, le comité interministériel, réuni autour du Premier ministre le 7 novembre dernier, a été une nouvelle étape de mobilisation et d'engagement du Gouvernement pour le secteur du tourisme.

SYNTHÈSE DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU SECTEUR ANNONCÉS LE 7 NOVEMBRE

Un plan d'action immédiat pour garantir la sécurité des touristes sur tout le territoire – 15,5 M€

- Abondement du Fonds Interministériel de Prévention de la délinquance (FIPD) pour renforcer la sécurité des lieux touristiques principalement en équipements de vidéo protection - 10 M€ ;
- Abondement du fonds d'urgence au spectacle vivant – 4 M€ ;
- Renforcement de la sécurisation dans les transports et fluidification du parcours du touriste dans les aéroports parisiens avec l'installation de 87 nouvelles bornes de contrôle automatisé aux frontières (PARAFE II) ;
- Création d'une structure de coordination sécurité tourisme dans chaque département.

Des moyens supplémentaires pour renforcer les actions de promotion auprès des touristes français et étrangers – 10,5 M€

- Moyens supplémentaires alloués à Atout France pour mener des actions ciblées avec les collectivités et les acteurs privés auprès des marchés internationaux en renforçant les actions de communication sur internet et les réseaux sociaux pour l'améliorer l'e-réputation de la « destination France » ;

- Dispositif de communication déployé par le Service d'Information du Gouvernement (SIG) pour mener des actions sur les réseaux sociaux à destination des touristes français.

Des mesures de soutien aux professionnels et aux salariés du secteur touristique – plus de 11 M€

- Bonification des prêts pour soutenir la modernisation des professionnels du secteur hôtellerie-café-restaurant (HCR) – 1,75 M€ ;
- Faciliter le recours à l'activité partielle (les autorisations sont d'ores et déjà passées de 12 à 18,5 M€ soit une augmentation de 30%) ;
- Cofinancement d'actions de développement des compétences – 3,3M€ ;
- Mesures de simplification pour les acteurs du commerce : maintien du seuil de 15 k€ pour le paiement en liquide des articles de luxe pour les non-résidents et lancement d'une étude sur l'assouplissement des règles de détaxe pour les touristes internationaux.

Des mesures pour encourager le départ en vacances des Français les plus modestes – 5,7 M€

- Dispositif d'aide au départ en vacances pour les retraités modestes par l'abondement de l'Association nationale des chèques vacances – 5,7 M€.

CONTACTS PRESSE

Secrétariat DCP/presse – presse.dcp@diplomatie.gouv.fr – 01 43 17 52 01 / 52 04 / 57 57

Luc Chevaillier – luc.chevaillier@diplomatie.gouv.fr – 01 43 17 59 43

Grégoire Devaux – gregoire.devaux@diplomatie.gouv.fr